

M@DIAGRIF

États financiers consolidés intermédiaires résumés
pour les périodes de trois mois terminées
les 30 juin 2018 et 2017

(non audités et non examinés par les auditeurs indépendants)

	Trois mois terminés les	
	30 juin	
	2018	2017
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action</i>	\$	\$
Revenus (note 6)	21 128	19 971
Coût des services	4 189	3 813
Marge brute	16 939	16 158
Charges d'exploitation		
Frais généraux et frais d'administration	2 817	2 698
Frais de vente et de commercialisation	4 864	4 581
Technologie	6 034	4 704
	13 715	11 983
Résultat d'exploitation	3 224	4 175
Gain (perte) de change	316	(431)
Frais financiers (note 11b))	(277)	(234)
Quote-part dans une coentreprise	(6)	45
Résultat avant impôts sur le résultat	3 257	3 555
Charge d'impôts sur le résultat	825	1 139
Résultat net de la période	2 432	2 416
Résultat par action		
De base et dilué	0,16	0,16
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
De base et dilué	14 848 779	14 894 865
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période	14 848 779	14 892 879

	Trois mois terminés les	
	30 juin	
	2018	2017
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Résultat net de la période	2 432	2 416
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net		
Variation des gains (pertes) non réalisés sur les contrats de change à terme désignés comme éléments de couverture, déduction faite des impôts différés	(70)	46
Reclassement des pertes (gains) réalisées sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts différés	(220)	263
	(290)	309
Résultat global de la période	2 142	2 725

	Au 30 juin 2018 \$	Au 31 mars 2018 \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 073	13 187
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	1 767	1 374
Comptes débiteurs	8 456	8 676
Impôts sur le résultat à recevoir	130	427
Crédits d'impôt à recevoir	3 200	2 331
Charges payées d'avance et dépôts	1 873	2 293
Placement dans une coentreprise	11	-
	27 510	28 288
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	2 282	2 318
Actifs incorporels	5 890	5 708
Actifs incorporels d'acquisition	60 112	61 301
Goodwill	107 203	107 047
Placement dans une coentreprise	-	598
Impôts différés	3 334	4 396
	206 331	209 656
Passif		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	9 103	10 440
Autres créditeurs	2 465	2 385
Impôts sur le résultat à payer	-	1 305
Revenus différés	18 472	17 958
Instruments financiers dérivés	453	58
Tranche à court terme de l'avantage incitatif reporté	135	135
	30 628	32 281
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 8)	26 906	28 096
Avantage incitatif reporté	576	609
Impôts différés	15 011	16 117
	73 121	77 103
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9)	78 051	78 051
Réserves	2 881	3 171
Résultats non distribués	52 278	51 331
	133 210	132 553
	206 331	209 656

Trois mois terminés le 30 juin 2018

	Réserves					
	Capital- actions	Avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres	Couverture des flux de trésorerie	Total	Résultats non distribués	Total
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2018	78 051	3 213	(42)	3 171	51 331	132 553
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	2 432	2 432
Autres éléments du résultat global de l'exercice après impôts sur le résultat	-	-	(290)	(290)	-	(290)
Résultat global de la période	-	-	(290)	(290)	2 432	2 142
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	-	-	-	-	(1 485)	(1 485)
Solde au 30 juin 2018	78 051	3 213	(332)	2 881	52 278	133 210

Trois mois terminés le 30 juin 2017

	Réserves					
	Capital- actions	Avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres	Couverture des flux de trésorerie	Total	Résultats non distribués	Total
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2017	78 293	3 213	(106)	3 107	50 476	131 876
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	2 416	2 416
Autres éléments du résultat global de l'exercice après impôts sur le résultat	-	-	309	309	-	309
Résultat global de la période	-	-	309	309	2 416	2 725
Rachat d'actions ordinaires pour annulation (note 9)	(11)	-	-	-	(20)	(31)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	-	-	-	-	(1 489)	(1 489)
Solde au 30 juin 2017	78 282	3 213	203	3 416	51 383	133 081

	Trois mois terminés les	
	30 juin	
	2018	2017
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités opérationnelles		
Résultat net de la période	2 432	2 416
Ajustements pour les éléments suivants :		
Amortissements (note 10)	2 071	1 960
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(33)	(35)
Amortissement des frais de financement reportés	10	10
Charge d'intérêts	267	224
Effet de change	(271)	425
Quote-part dans une coentreprise	6	(45)
Impôts différés	118	(126)
Charge d'impôts exigibles sur le résultat comptabilisée en résultat	707	1 265
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11a))	(972)	(2 868)
Intérêts payés	(267)	(235)
Impôts sur le résultat payés	(1 715)	(837)
	2 353	2 154
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprise déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 7)	-	(1 534)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(235)	(164)
Acquisition d'actifs incorporels	(793)	(598)
Distribution provenant d'une coentreprise	425	-
	(603)	(2 296)
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	-	2 605
Remboursement de la dette à long terme	(1 200)	-
Rachat de capital-actions pour annulation (note 9)	-	(31)
Dividendes en espèces versés sur actions ordinaires	(1 485)	(1 499)
	(2 685)	1 075
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(935)	933
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	214	(307)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	14 561	12 160
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	13 840	12 786
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants de l'état de la situation financière :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 073	12 036
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	1 767	750

1 Constitution et nature des activités

Technologies Interactives Mediagrif Inc. (la « Société ») fournit des solutions de commerce électronique aux consommateurs et aux entreprises. Elle exerce ses activités par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient également une participation dans une coentreprise (note 12).

Constituée le 16 février 1996 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la Société est inscrite à la Bourse de Toronto. L'adresse de son siège social est le 1111 St-Charles Ouest, Tour Est, bureau 255, Longueuil, Québec, Canada.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 7 août 2018. Les montants y figurant sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

2 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire* en appliquant des principes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toutes les informations requises selon les IFRS pour des états financiers complets, en particulier les notes complémentaires, et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice terminé le 31 mars 2018. Les états financiers annuels de la Société sont disponibles sur le site de SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com et sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.mediagrif.com.

3 IFRS adoptées au cours du présent exercice

IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace IAS 39, *Instruments financiers* : Comptabilisation et évaluation. Cette nouvelle norme introduit un modèle unique fondé sur des principes qui modifient les catégories et les critères connexes pour le classement et l'évaluation des actifs financiers, qui repose sur le modèle économique du portefeuille dans lequel les actifs sont détenus et sur les flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers.

Certaines modifications ont été apportées aux principes de classement et d'évaluation des actifs financiers par rapport aux versions antérieures d'IFRS 9. Cette norme introduit un modèle de couverture modifié qui lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'une entité ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers dont le champ d'application est plus vaste, qui est fondé sur les pertes de crédit attendues plutôt que sur les pertes de crédit subies et qui prévoit généralement que les pertes seront comptabilisées plus tôt qu'auparavant.

La Société a adopté cette norme en date du 1^{er} avril 2018 et les incidences de celle-ci sont non significatives.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* établit les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des revenus des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Le principe de base de la nouvelle norme est de

reconnaître les revenus reflétant le transfert de biens ou de services à des montants correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

La nouvelle norme se traduit également par des informations à fournir accrues sur les revenus, par des directives sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (par exemple, les revenus de services et les modifications de contrats) et par l'amélioration des directives pour les arrangements à éléments multiples.

La Société a adopté la norme IFRS 15 en date du 1^{er} avril 2018. L'impact au niveau de la reconnaissance des revenus est non significatif puisque les conclusions de l'analyse approfondie, qui a été effectuée au cours de la dernière année financière sur le traitement comptable des revenus de la Société, sont les mêmes que sous la norme précédente soit IAS 18.

Relativement aux coûts de contrat qui sont composés de commissions versées aux représentants des ventes, la Société doit maintenant inscrire en tant qu'actifs certains coûts qui étaient au préalable enregistrés aux résultats. Sous l'ancienne politique comptable, les commissions étaient enregistrées en charges lorsqu'elles étaient encourues. Sous IFRS 15, les commissions versées sur des contrats de plus de un an sont amorties sur la durée du contrat ou dans certains cas sur la durée de vie prévue de la relation clients.

La Société applique cette nouvelle norme de façon prospective et les conclusions de l'analyse sur les résultats non distribués au 1^{er} avril 2018 ont démontré que l'impact est non significatif. Par conséquent, aucun redressement n'a été effectué dans les présents états financiers.

4 IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui fournit un modèle complet pour la présentation des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. Cette norme annule et remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que ses indications interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés aux méthodes comptables s'appliquant aux preneurs, notamment l'élimination de la distinction entre contrat de location simple et contrat de location-financement ainsi que la comptabilisation des actifs et passifs pour tous les contrats de location (sous réserve d'exceptions limitées en ce qui concerne les contrats à court terme et les contrats dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur).

En revanche, IFRS 16 ne contient aucun changement important en ce qui concerne les exigences se rapportant au bailleur. IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2019, et son application anticipée est permise dans le cas des entreprises qui ont aussi adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme sera en vigueur pour la Société à partir du 1^{er} avril 2019. Les incidences de cette nouvelle norme n'ont pas encore été analysées par la Société.

5 Information sectorielle

La Société n'a qu'un seul secteur isolable.

L'information relative aux secteurs géographiques est la suivante :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trois mois terminés les	
	2018	2017
	\$	\$
Revenus		
Canada	11 680	11 311
États-Unis	8 686	8 133
Europe	264	116
Asie et autres	498	411
	21 128	19 971

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Au 30 juin	Au 31 mars
	2018	2018
	\$	\$
Actifs non courants		
Canada	151 072	151 948
États-Unis	24 399	24 406
Asie et autres	16	20
	175 487	176 374

Les revenus sont attribués aux régions géographiques en fonction de l'emplacement des clients.

Les actifs non courants comprennent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels, les actifs incorporels d'acquisition et le goodwill.

6 Revenus

Les revenus se détaillent comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trois mois terminés les	
	2018	2017
	\$	\$
Revenus tirés de droits d'utilisation	15 339	14 984
Revenus tirés de frais transactionnels	2 467	2 089
Revenus tirés de la vente de publicité	1 281	1 273
Revenus tirés de services professionnels	1 626	1 113
Revenus tirés de service de maintenance et d'hébergement	303	356
Autres	112	156
	21 128	19 971

7 Regroupement d'entreprises**Période de trois mois terminée le 30 juin 2017**

Le 23 juin 2017, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs d'Orchestra Inc. (« Orchestra »), pour une contrepartie en espèces de 1 534 210 \$ déduction faite de la trésorerie acquise. Certains passifs ont également été pris en charge à la date d'acquisition. Cette acquisition a été financée en totalité par la facilité de crédit renouvelable de la Société.

Orchestra est un chef de file en solutions de commerce numérique unifié et de commerce de détail omni-canal. Cette acquisition permettra à la Société de se doter d'une présence dans le secteur en forte croissance du commerce au détail unifié. La plateforme technologique unique et novatrice ainsi que les synergies potentielles avec le développement et l'expertise de la Société en matière de commerce électronique ont également été des facteurs déterminants de cette acquisition.

Actifs acquis et passifs pris en charge à la date d'acquisition

	23 juin 2017
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<i>\$</i>
Actif	
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47
Comptes débiteurs	929
Charges payées d'avance et dépôts	23
	999
Actifs non courants	
Actifs incorporels d'acquisition	
Technologie acquise	1 191
Clientèle	1 294
Total	3 484
Passif	
Passifs courants	
Comptes créditeurs et charges à payer	1 641
Revenus différés	262
Total	1 903
Actifs nets identifiables acquis	1 581

Frais liés à l'acquisition

Le coût total des frais liés à l'acquisition est 226 740 \$, et ceux-ci ont été présentés au poste Frais généraux et frais d'administration dans les états consolidés du résultat.

Détermination de la juste valeur

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les comptes débiteurs, les charges payées d'avance et dépôts, et les comptes créditeurs et charges à payer découlant d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés à leur juste valeur, qui ne diffère pas de manière significative de leur valeur brute contractuelle et des encaissements et décaissements prévus.

Les revenus différés issus de regroupements d'entreprises sont comptabilisés à la juste valeur. Celle-ci correspond aux coûts futurs pour rendre les services dont l'encaissement a eu lieu préalablement à l'acquisition, plus une marge de profit. Cette marge de profit correspond à la marge moyenne que la Société dégage lors de la prestation de ce même type de service.

La juste valeur des actifs incorporels d'acquisition est déterminée de la façon suivante :

La technologie acquise est évaluée selon la méthode des royautés évitées alors que la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes est employée pour calculer la valeur de la clientèle. Ces méthodes se fondent principalement sur les flux de trésorerie actualisés prévus, selon l'information disponible, par exemple l'historique et les projections de revenus, les probabilités de renouvellement de chacun des contrats et certaines autres hypothèses pertinentes.

Aucun goodwill n'a été comptabilisé suite à cette transaction, la valeur des actifs nets identifiables acquis étant égale à la contrepartie transférée.

Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société

Si ce regroupement d'entreprises avait été effectué le 1 avril 2017, les revenus consolidés de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 se seraient chiffrés à 21 342 758 \$. Le résultat net consolidé pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 se serait chiffré à 2 036 318 \$ incluant une charge d'amortissement additionnelle de 114 820 \$ et un ajustement des intérêts sur la dette à long terme supplémentaires de 10 480 \$. La Société estime que les données pro forma représentent une évaluation approximative de la performance financière de l'entreprise regroupée sur une période de trois mois. Cependant, l'information pro forma ne rend pas compte des synergies ou des transactions effectuées par le passé et n'est pas nécessairement représentative des résultats des activités que la Société aurait affichés si l'acquisition s'était effectivement conclue le 1 avril 2017, ni des résultats futurs.

Pour déterminer les revenus et le résultat net consolidés pro forma de la Société si Orchestra avait été acquis le 1 avril 2017, la Société a calculé :

- l'amortissement des actifs incorporels acquis selon la juste valeur provenant de la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises plutôt que selon la valeur comptable comptabilisée dans les états financiers antérieurs à l'acquisition;
- les coûts d'emprunt sur le niveau d'endettement de la Société après le regroupement d'entreprises;
- le recouvrement d'impôts supplémentaires pour rendre compte des ajustements pro forma mentionnés ci-dessus.

8 Dette à long terme

Le 18 décembre 2015, la Société a renouvelé sa convention de crédit, qui avait été conclu préalablement le 10 novembre 2011 (la « Convention de crédit »), auprès de trois institutions financières canadiennes en vertu de laquelle les prêteurs ont mis à la disposition de la Société une facilité de crédit renouvelable garantie de cinq ans de 80 000 000 \$ (80 000 000 \$ au 31 mars 2018) (la « Facilité de crédit ») et un prêt accordéon de 40 000 000 \$ (40 000 000 \$ au 31 mars 2018) lequel est sujet à l'approbation des prêteurs.

La Facilité de crédit expire le 18 décembre 2020 et tout montant impayé est dû en totalité à l'échéance. Tous les montants en vertu de la Convention de crédit sont remboursables avant échéance sans pénalités. Au 30 juin 2018, le montant impayé relativement à la facilité de crédit s'élevait à 27 004 942 \$ (28 205 020 \$ au 31 mars 2018) et celui-ci est remboursable en totalité au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

La Facilité de crédit porte intérêt à un taux fondé soit, sur le taux préférentiel canadien, sur le taux LIBOR ou sur le taux des acceptations bancaires plus une marge applicable dans chacun des cas. Cette marge varie en fonction du ratio de dette totale par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) tel qu'il est décrit ci-dessous. Au 30 juin 2018, le taux en vigueur était de 1,65 % (1,63 % au 31 mars 2018) et la marge applicable était de 1,45 % (1,45 % au 31 mars 2018). De plus, la portion non utilisée de la Facilité de crédit porte intérêt à 0,29 % (0,29 % au 31 mars 2018) à titre de commission d'attente.

Toutes les obligations quant à la Convention de crédit sont garanties par une sûreté (hypothèque) de premier rang sur substantiellement tous les actifs, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société.

La Convention de crédit contient certains engagements et certains cas de défaut d'usage pour des emprunts de cette nature, y compris certaines limitations concernant les investissements et acquisitions, les dépenses en capital et les distributions. La Convention de crédit est également assortie de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 juin 2018, la Société respectait les ratios financiers prescrits en vertu de ces clauses restrictives :

1. un ratio de couverture des charges fixes d'au moins 1,20:1,00 (1,20:1,00 au 31 mars 2018) en tout temps; et
2. un ratio de dette totale par rapport au BAIIA n'excédant pas 3,0 (3,0 au 31 mars 2018).

Les éléments tels que les charges fixes, la dette totale et le BAIIA qui sont utilisés dans le calcul des ratios ci-dessus sont définis précisément dans la Convention de crédit.

Les ratios financiers sont calculés sur la base de l'information financière de la période de douze mois se terminant à la date où le ratio est calculé.

Le tableau suivant présente les dettes à long terme en vigueur :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Au 30 juin 2018 \$	Au 31 mars 2018 \$
Facilité de crédit renouvelable, portant intérêt au taux des acceptations bancaires plus une marge de 1,45% (1,45 % au 31 mars 2018), échéant en décembre 2020	27 005	28 205
Frais de financement reportés i)	(99)	(109)
	26 906	28 096

i) Les frais de financement reportés sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

9 Capital-actions

- a) Autorisé et payé, en nombre illimité
 - Actions ordinaires;
 - Actions privilégiées, à être émises en séries, dont les termes, les conditions et les dividendes devront être déterminés par le conseil d'administration au moment de l'émission.

b) Le tableau suivant présente les opérations se rapportant aux actions ordinaires:

<i>En milliers</i>	Trois mois terminés les 30 juin			
	2018		2017	
	Actions	\$	Actions	\$
Solde au début de la période	14 849	78 051	14 895	78 293
Actions rachetées pour annulation i)	-	-	(2)	(11)
Solde à la fin de la période	14 849	78 051	14 893	78 282

i) Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, la Société n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires, dans le cadre de son offre de rachat dans le cours normal des activités. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2017, la Société a racheté pour annulation 2 000 de ses actions ordinaires

pour une contrepartie en espèces de 30 930 \$, dans le cadre de son offre de rachat dans le cours normal des activités. Le prix d'émission moyen par action de 5,26 \$ avant le rachat a été porté en réduction du Capital-actions pour un montant total de 10 513 \$ et le solde a été imputé aux Résultats non distribués.

c) Dividendes déclarés

Subséquentement à la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, soit le 7 août 2018, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 15 octobre 2018 aux actionnaires inscrits le 1er octobre 2018.

Période de trois mois terminée le 30 juin 2018

Le 12 juin 2018, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 16 juillet 2018 aux actionnaires inscrits le 3 juillet 2018.

Période de trois mois terminée le 30 juin 2017

Le 6 juin 2017, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,10 \$ par action, payable le 17 juillet 2017 aux actionnaires inscrits le 3 juillet 2017.

10 Charges par nature

Le résultat d'exploitation inclut notamment les éléments suivants :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trois mois terminés les 30 juin	
	2018 \$	2017 \$
Amortissements		
Immobilisations corporelles	271	264
Actifs incorporels	611	513
Actifs incorporels d'acquisition	1 189	1 183
Total	2 071	1 960
Charges au titre des avantages du personnel		
Salaires et charges sociales	11 314	9 650
Indemnités de fin de contrat de travail	65	30
	11 379	9 680
Crédits d'impôt	(869)	(690)
Total	10 510	8 990

11 Informations supplémentaires aux flux de trésorerie et à l'état du résultat

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trois mois terminés les 30 juin	
	2018 \$	2017 \$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	220	(1 745)
Crédits d'impôt à recevoir	(869)	785
Charges payées d'avance et dépôts	420	(98)
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer	(1 337)	(1 961)
Autres créditeurs	80	280
Revenus différés	514	(129)
Total	(972)	(2 868)

b) Les Frais financiers comprennent ce qui suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Trois mois terminés les 30 juin	
	2018 \$	2017 \$
Amortissement des frais de financement reportés	10	10
Intérêts sur la dette à long terme	267	224
Total	277	234

12 Transactions entre parties liées

En date du 29 mai 2018, le conseil d'administration de Société d'investissement M-S, S.E.C. « GWS », une coentreprise détenue à 50 % par la Société, a voté une résolution unanime afin de dissoudre et liquider GWS. La dissolution ainsi que la distribution des sommes résiduelles aux coentrepreneurs ont été effectuées le 27 juillet 2018. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018, la Société a reçu un montant de 425 000\$ en tant que distribution provenant de GWS.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, la Société a enregistré des revenus de Nil (417 778 \$ en 2017) provenant de transactions effectuées avec GWS. De plus, la Société a rechargé à GWS des charges d'exploitation pour un montant de 2 743 \$ (42 302 \$ en 2017). Ces recharges ont été présentées à l'encontre des charges d'exploitation à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat. Au 30 juin 2018, les comptes débiteurs de la Société relativement à GWS sont de Nil \$ (69 627 \$ au 31 mars 2018).

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées au montant de la contrepartie convenue par les parties.